



**Comité départemental de cyclotourisme
de l'Isère**

Fédération Française de Cyclotourisme



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME



Courriel : departement38-presidence@ffvelo.fr
Site Internet : <http://cyclo38ffct.org>
Tél. : 06 46 04 08 78



Règlement

VOYAGE ITINERANT « Toutes à Toulouse » organisé par le CoDep 38 Du lundi 6 au dimanche 12 septembre 2021

Dans le cadre de l'évènement « Toutes à Vélo – Toulouse 2021 » mis en place par la FFCT, le Comité Départemental de cyclotourisme de l'Isère organise un voyage itinérant (VI) reliant Voreppe à Toulouse, du lundi 6 septembre au samedi 11 septembre 2021.

Le dimanche 12 septembre est consacré au rassemblement de toutes les féminines venues de France ou de pays européens. Parmi les animations prévues par la FFCT, une randonnée découverte de la ville rose le matin et un pique-nique géant à midi à la Prairie des Filtes (les modalités seront adaptées au contexte sanitaire).

Le retour de Toulouse à Voreppe se fera en car équipé d'une remorque à vélos, en fin de journée du dimanche 12 septembre, l'arrivée étant prévue dans la nuit de dimanche à lundi.

1) Organisation générale du VI

Ce VI comporte 6 étapes, avec les indications suivantes :

- **Voreppe – Alex : 100 km ; 1050 m D+.**
- **Alex – Bagnols sur Cèze : 90 km ; 1000 m D+**
- **Bagnols sur Cèze - Saint Jean du Gard : 95 km ; 1150 D+**
- **Saint Jean du Gard – Millau : 105 km ; 1500 D+**
(col de Marquaires, col de Perjuret, gorges de la Jonte)
- **Millau – Albi : 120 km ; 1200 D+**
- **Albi – Toulouse : 85 km ; 400 D+**

2) Modalités d'inscription

Le VI est réservé aux personnes suivantes :

- **Féminines licenciées en 2021 à la FFCT, dans un club du 38 ou en tant que membre individuel du 38, à jour de leur licence au 15/04/2021 ;**
- **Titulaires d'une licence « Vélo RANDO » ou « Vélo SPORT » ;**

- **En priorité** aux inscrites en 2020 au VI mis en place par le CoReg Auvergne Rhône-Alpes ; ensuite aux non-inscrites en 2020 sous réserve de places disponibles ;
- **Dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription correctement remplis**, qui doivent être envoyés **individuellement** et accompagnés du **chèque d'acompte, le cachet de la Poste faisant foi**, et avant la **date limite du 10 mai 2021**.

Pour des raisons de logistique et d'hébergement, **le nombre de places est limité à 36**. Une liste d'attente sera établie selon les règles ci-dessus, en particulier pour pallier d'éventuels désistements pour seul motif médical (à justifier).

3) Hébergements

Les hébergements choisis sont des gîtes d'accueil et des hôtels ** ou ***.

Afin d'assurer l'hébergement complet du groupe en un même endroit, ce sont des **chambres doubles ou multiples** qui ont été réservées. Le partage d'un lit double sera parfois obligatoire. Il est demandé à chaque participante de préciser éventuellement avec qui elle souhaite partager sa chambre.

Les organisateurs s'occuperont de la répartition dans les chambres en respectant du mieux possible les souhaits des participantes, ce dans la limite de la composition des chambres mises à disposition lors de chaque étape.

Les effets personnels des participantes doivent se limiter à **un sac ou une valise (12 kg maximum)**.

4) Coût du séjour : 560 €

Ce montant sera versé en 3 fois, par chèque établi à l'ordre du Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Isère.

Il est demandé **un premier acompte de 200 € à l'inscription, un deuxième acompte de 200 € sera à fournir avant le 10 juillet, puis le solde de 160 € avant le 31 août** (soit une semaine avant le début du séjour).

Ce montant comprend :

- L'hébergement en demi-pension du lundi soir au samedi soir ;
- Le pique-nique du lundi 6 septembre lors de la première étape ;
- Les paniers repas mis à disposition par nos hébergeurs du mardi au samedi, les boissons et compléments alimentaires nécessaires en cours d'étape ;
- Le pique-nique du dimanche 12 septembre ;
- L'inscription fédérale (badge d'entrée) pour l'évènement « Toutes à Vélo – Toulouse 2021 » ;
- Le transport des bagages (dans un fourgon) ;
- La prise en charge de 4 accompagnateurs (chauffeurs du fourgon + une voiture) ;
- Le retour en bus depuis Toulouse.

NB : Ce montant ne comprend pas la tenue « Toutes à Vélo – Toulouse 2021 » (maillot + coupe-vent), la date limite de commande ayant été dépassée.

Il ne comprend pas non plus les boissons non prévues lors des diners (vin, eau gazeuse, café, thé, infusions, ...).

5) Organisation de la journée

Une journée type se présente ainsi : Départ à 8h30 ou 9h selon la difficulté de l'étape. 3 groupes seront constitués, d'une douzaine de personnes chacun, avec un départ différé des groupes. Les capitaines des groupes gèrent l'allure et les pauses en fonction de leur groupe. Des points de rassemblement sont prévus, en particulier le regroupement de tous les groupes et des véhicules pour la pause pique-nique de midi, dans une salle que l'organisateur aura convenu avec la municipalité de la commune d'accueil. Soirée détente à l'arrivée, prévue entre 16h et 18h. Repas vers 19h. Une réunion avec les capitaines de route s'effectuera chaque soir, pour effectuer le bilan du jour et préparer sereinement l'étape du lendemain.

6) Organisation et sécurité sur la route

La sécurité reste la priorité de chacun, il sera demandé à chaque participante un strict respect du code de la route et des consignes données par l'organisation, ainsi qu'un esprit d'entraide.

L'allure sera régulée par la capitaine de route, un serre-file fermera le groupe.

Les arrêts seront choisis en fonction des points d'intérêts touristiques.

Les véhicules (fourgon devant et voiture derrière) seront joignables à tout moment.

Chaque vélo devra avoir été vérifié avant le départ (pneus et freins neufs ou en très bon état, éclairage amovible, chambres à air de secours, pompe, ...).

7) Réserves quant à la confirmation du VI

Le VI sera annulé dès lors que l'une des conditions suivantes ne sera pas remplie :

- **L'évènement « Toutes à Vélo – Toulouse 2021 » est annulé par la FFCT ;**
- **La liste des participantes n'est pas complète (au minimum 36 inscrites) ;**
- **Les conditions sanitaires en vigueur ne permettent pas son bon déroulement.**

8) Renseignements complémentaires et contacts

→ Pascal Jarrige : departement38-president@ffvelo.fr

06 46 04 08 78 / 04 76 71 88 85

→ Marie-France Beaughon : departement38-feminines@ffvelo.fr

06 32 73 80 86 / 04 74 90 33 87